

17 mai 2024 -20:13

Appartient à Conseil des ministres du 17 mai 2024

## Accueil fédéral hivernal de personnes sans-abri 2024-2025

Sur proposition de la ministre de l'Intégration sociale Karine Lalieux, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'organisation du dispositif fédéral d'accueil hivernal pour personnes sans-abri en Région de Bruxelles-Capitale.

Depuis l'accord de coopération concernant le sans-abrisme de 2014, le gouvernement fédéral assure un accueil d'urgence pour personnes sans-abris au sein de la Région de Bruxelles-Capitale. Cet accueil est un accueil de seconde ligne, qui se déroule du 1er novembre au 31 mars.

Depuis la fin de l'hiver 2021-2022, l'hébergement d'urgence n'est plus organisé au sein de l'immeuble situé rue de Trèves 82. Il ne sera pas possible d'utiliser les lieux avant 2026 en raison de nombreux obstacles techniques, sécuritaires et de salubrité.

Le SPP Intégration sociale a dès lors préparé un marché public visant à octroyer l'organisation de l'accueil hivernal 2024-2025 à un organisme soumissionnaire, répondant à toutes les spécifications légales et techniques, pour la location d'un bien et l'accompagnement.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Karine Lalieux, ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris  
Avenue de la Toison d'or, 87  
1060 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 541 64 84  
<https://lalieux.belgium.be>  
[info@lalieux.fed.be](mailto:info@lalieux.fed.be)

Delphine Van Bladel  
Porte-parole (FR)  
+32 476 60 02 61  
[delphine.vanbladel@lalieux.fed.be](mailto:delphine.vanbladel@lalieux.fed.be)

Sam Van De Putte  
Porte-parole (NL)  
+32 478 44 07 01  
[sam.vandeputte@lalieux.fed.be](mailto:sam.vandeputte@lalieux.fed.be)